

PROGRAMME

INTERVENIR TÔT

Mise en contexte

Projet expérimental à compter de 1998 dans la région de Matane qui s'élargi ensuite à l'ensemble du territoire. Devient dès lors un programme offert au Bas-St-Laurent

QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une opportunité offerte au jeune et ses parents d'être renseignés sur les implications d'une plainte policière dès la post-arrestation. Nous tentons de tirer avantage de la situation de crise pour mobiliser le jeune et ses parents à réagir promptement et adéquatement à la situation (responsabilisation). Nous référons également ceux-ci vers des ressources afin de prévenir une possible récidive lorsque requis. Il s'agit d'une offre de service volontaire, en vertu de la LSSSS.

CLIENTÈLE

- ❖ Jeunes âgés de 12 à 18 ans dont la situation a été référée au PPCP afin que ce dernier détermine l'orientation à prendre pour les délits soumis par les policiers.
- ❖ Les parents ou les personnes qui ont la responsabilité légale de ces jeunes sont aussi mis à contribution.

OBJECTIFS

- ❖ Réduire les délais d'intervention
- ❖ Prévenir la récidive à court terme

ÉTAPES DU PROCESSUS

- ❖ Réception de la référence soumise par le corps policier
- ❖ Prise de connaissance du contenu et échanges avec le policier au besoin
- ❖ Prise de contact avec les parents et le jeune
- ❖ Entrevue (s) avec les personnes concernées et volontaires
- ❖ Retour au corps policier

Pour plus d'information

Il est possible de faire une demande pour obtenir davantage d'informations sur le programme en communiquant à l'adresse courriel suivante : lsjpa.dpj.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca.